

N° 99

13 février 2023

Vie interne

Du congrès de l'UNSA Retraités
au congrès de l'UNSA p 1

Actualité

Réforme Borne-Dussopt : Impact
sur les petites retraites. p 2

Europe

La FERPA tiendra son congrès les
4 et 5 avril à Vienne. p 3

Société

« Les yeux dans les vieux » avec
Laure Adler. p 3

Action

On continue ! Le 16 février tous
dans la rue. p 4

Du congrès de l'UNSA Retraités... au congrès de l'UNSA



Le VII^e congrès de l'UNSA Retraités est désormais clos. Temps de réflexion intense, au cours duquel, les délégués, assidus et concentrés, ont permis d'enrichir notre projet syndical.

Ce projet, nous pouvons le faire connaître et le partager au sein des débats préparatoires au congrès de l'UNSA de Dijon, dans les congrès départementaux puis dans les congrès régionaux.

L'UNSA Retraités se veut force de proposition pour contribuer à cet édifice commun que constitue la résolution générale de l'UNSA.

Le congrès de l'UNSA Retraités a permis, de septembre 2022 à janvier 2023, de définir 76 mandats précis sur les questions de la place du retraité dans la société, en France et dans l'Union européenne, du pouvoir d'achat, de la santé de l'autonomie et du cadre de vie des retraités.

Parmi ces propositions, certaines pourraient être reprises dans la résolution générale de l'UNSA qui sera adoptée en juin au congrès de Dijon.

A chacun d'entre nous de mener, dans les congrès départementaux, qui se dérouleront en mars, puis au niveau du congrès régional, un travail d'explication et de conviction pour que certains soient repris dans des domaines aussi variés que la fiscalité, la transition de l'activité à la retraite, la santé ou l'autonomie et le risque dépendance.

Force de proposition, l'UNSA Retraités, à l'appui de son expertise sur certains domaines, peut contribuer à faire évoluer l'UNSA sur certaines positions, pour lui permettre de mieux prendre en compte les attentes des aînés et les questions qui ont un rapport au transgénérationnel.

Réforme
Borne
Dussopt :
Les petites
pensions

UNSA Retraités

21 rue Jules Ferry
93177 Bagnolet Cedex

Tél : 01 48 18 88 62

Fax : 01 48 18 88 94

Courriel : retraite@unsa.org

Site : www.unsa.org/indexUnsaRetraités

ISSN N° 2610-0606

Le Conseil d'Orientation des Retraites a réuni le 9 février un groupe de travail sur les petites retraites. Si le sujet a été assez largement documenté, notamment par le rapport parlementaire Cause Turquoise, publié en juin 2021, il prend un relief particulier avec l'actuel projet de réforme des retraites. Un des documents fournis précise les incidences des mesures prévues sur les petites retraites des futurs retraités, avec le relèvement du Minimum Contributif et pour certains actuels retraités.

Avancées souvent très mesurées !



Le projet de réforme Borne-Dussopt propose le relèvement de 100 euros du Minimum Contributif au 1er septembre 2023, soit un maximum de 847.57 euros pour le MI CO majoré. La mesure sera proratisée au nombre de trimestres cotisés et validés.

Une indexation du Minimum Contributif sur le SMIC est prévue, pour éviter tout décrochage ultérieur (Si le MICO progresse comme les pensions, le SMIC progressera beaucoup plus vite, d'où un risque rapide décrochage).

Pour les régimes alignés :

Il est proposé une revalorisation des minima de 100 euros par mois pour une carrière complète et un taux plein, mesure également proratisée au nombre de trimestres.

Une proposition identique est faite pour la PMR (Pension Majorée de Référence) des agriculteurs non-salariés, pour que le cumul PMR et RCO (Retraite Complémentaire Obligatoire) atteigne 85% du SMIC net pour une carrière complète.

L'impact de cette mesure :

23 % des nouveaux retraités (29% des femmes et 16% des hommes) seraient concernés.

La réforme génèrerait une hausse moyenne de 34 euros pour la génération 1962 et de 47 euros pour la génération 1972.

On est bien loin des 1200 euros pour tous les retraités annoncés lors de la campagne des présidentielles !

Pour les cas relevant de l'invalidité ou de l'inaptitude, le gain serait moindre : en moyenne 28 euros mensuels.

Les actuels retraités :

L'élargissement de cette mesure aux actuels retraités concernerait ceux qui justifient de plus de 120 trimestres cotisés, soit 1.8 million de personnes. Pour elles, la revalorisation moyenne atteindrait 57 euros brut par mois.

Là aussi, on est bien loin des 1200 euros par mois, auxquels certains ont pu croire.

Petite remarque pointée par le COR. Pour certains, la revalorisation du MI CO, va entraîner... une baisse de l'ASPA, et donc un gain nul, en raison du plafonnement.

L'avis de l'UNSA Retraités

Ces avancées limitées répondent à un incontournable besoin. Si notre système de retraite reste plus redistributif que ceux pratiqués dans beaucoup de pays comparables, il n'en reste pas moins qu'il y a des « trous dans la raquette » dont sont particulièrement victimes les femmes retraitées isolées. Le COR nous rappelle que 22% des femmes retraitées divorcées vivant seules ont un revenu disponible inférieur au seuil de pauvreté !

Il est donc impératif d'améliorer la situation des retraités les plus modestes.

Le problème avec la réforme Borne, c'est qu'elle se propose de financer cette revalorisation, non pas en mettant à contribution les entreprises, par la limitation des exonérations des cotisations, par des contraintes supplémentaires pour l'emploi des seniors, par le rétablissement des impôts de production, non pas en taxant les hauts revenus, mais en imposant deux années de travail supplémentaire aux salariés à carrière longues aux femmes, aux travailleurs exposés aux travaux pénibles...

Inacceptable. Il faut une réforme des retraites, pour garantir la pérennité de notre système, pour améliorer les petites pensions, mais une réforme fondée sur la justice sociale. Pas celle proposée par Mme Borne et M. Macron !

La FERPA tiendra son congrès les 4 et 5 avril à Vienne



Le prochain congrès de la FERPA se déroulera les 4 et 5 avril 2023 à Vienne.

L'UNSA Retraités représentera la France au Comité directeur de la FERPA pour le prochain mandat.

Les représentants syndicaux des 25 pays membres de la Fédération Européenne des Retraité-e-s et Personnes âgées (FERPA) se réuniront à Vienne en congrès les 4 et 5 avril 2023.

Ils devront désigner les membres du comité directeur, un Président et un Secrétaire Général.

Pour cette prochaine mandature, d'une durée de quatre ans, l'UNSA Retraités représentera la France au sein du comité directeur.

Outre le manifeste, déjà approuvé et diffusé, les congressistes devront approuver une résolution pour « une Europe plus solidaire et inclusive ».

La place de la FERPA au sein de la CES, le numérique, la fiscalité européenne, l'égalité des genres feront, entre autres, l'objet d'échanges.

Les situations politiques et sociales des différents pays seront largement évoquées, notamment concernant les minimums de pensions (socle européen des droits sociaux), mais aussi la situation des pays proches de l'Ukraine.

Les « yeux dans les vieux » avec Laure Adler



Laure Adler, 72 ans, journaliste, nous parle magnifiquement de ce pays qu'est la France où « les vieux » sont invisibilisés, stigmatisés, enfermés.

« On est des vieux et on est fiers de l'être », dit Laure Adler, éternelle militante de la solidarité intergénérationnelle, citant Simone De Beauvoir, et le pays des vieux, le pays de l'enfance. Plus on vieillit plus on s'approche de l'enfance, ce pays de l'enfance où on peut s'émerveiller et trouver du bonheur dans les choses « bêtes » de la vie.

On sort de cette interview, regonflés à bloc, avec l'envie de lever le poing pour défendre la cause des vieux, aux côtés des jeunes aussi. On boit ses paroles, y compris lorsqu'elle aborde la question de la fin de vie et de la dignité.

www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/l-invite-de-9h10/le-7-9h30-l-interview-de-9h10-du-lundi-13-fevrier-2023-5931015

Ne manquez pas le film, mercredi 15 février sur France 2 à 22H50, "La révolte des vieux", un film co-réalisé par Laure Adler et Jérémie Frey.

On continue ! Tous dans la rue le 16 février !

Avec l'UNSA, l'UNSA Retraités appelle à manifester le 16 février et à signer la pétition intersyndicale contre le projet de réforme injuste et brutal du gouvernement.

Les retraités de l'UNSA, solidaires avec les actifs combattent le relèvement de l'âge d'ouverture des droits. Ni un jour, ni un mois, ni un an de plus !

L'UNSA Retraités vous appelle à participer aux manifestations intersyndicales le jeudi 16 février.

Pour défendre un système des retraites équitable, juste et protecteur et pour exiger la revalorisation des petites retraites pour carrière complète à un niveau décent, je signe la pétition intersyndicale contre la réforme.

<https://www.change.org/p/retraites-non-à-cette-réforme-injuste-et-brutale-reformesdesretraites>

RÉFORME DES RETRAITES

MOBILISONS-NOUS !